



GOUVERNANCE

Un monde meilleur guidé par une éthique solide

Chez Innergex, la gouvernance est depuis longtemps un élément clé relié à notre réussite et notre croissance depuis plus de 30 ans. En donnant l'exemple par lequel les administrateurs, les employés et les fournisseurs de la Société devraient se comporter dans toutes les sphères de leurs activités, Innergex est devenue un partenaire digne de confiance, fiable et transparent. Notre gouvernance garantit que nous gardons le cap sur une croissance responsable qui crée un rapport équilibré entre les personnes, notre planète et la prospérité.

Innergex énergie renouvelable inc. est un producteur indépendant d'énergie renouvelable incorporé en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles INE, INE.PR.A et INE.PR.C, et ses débentures convertibles sont inscrites sous les symboles INE.DB.B et INE.DB.C.



Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la Société

afin de tenir compte, en particulier, des considérations éthiques et des facteurs ESG ainsi que des intérêts des actionnaires.



— Au 31 décembre

	2020			2019			2018		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Indépendants	3	6	9	3	5	8	2	5	7
Non indépendants	0	2	2 ¹	0	1	1 ²	0	1	1 ²
Total	3	8	11	3	6	9	2	6	8
Âge moyen	58,3	63,3	62,0	58,0	64,0	62,2	55,0	63,6	61,5

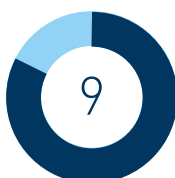
¹ Il y a deux membres non indépendants, dont le président et chef de la direction de la Société.

² Il y a un membre non indépendant, soit le président et chef de la direction de la Société.



Diversité de genre

3 des 9 membres indépendants du conseil sont des femmes



Indépendance

9 des 11 membres du conseil sont indépendants

La durée moyenne cumulée des mandats de tous les membres du conseil au 31 décembre 2020 était de

4,61¹ ans

¹ Excluant Michel Letellier



Rémunération du conseil

Au 31 décembre

RÉMUNÉRATION	2020
Rémunération de base des administrateurs	87 000 ¹
Président du conseil	190 000 ²
Vice-président du conseil ³	10 000
Président du comité de régie d'entreprise	22 000
Président du comité de ressources humaines	22 000
Président du comité d'audit	31 000
Membres du comité d'audit	15 500 ⁴
Membres de comité – Autres	11 500 ⁴

¹ Ces allocations couvrent jusqu'à dix (10) réunions du conseil et toutes les réunions des comités durant l'année. Lorsque les réunions du conseil excèdent le plafond de dix (10) réunions, une allocation de présence de 2 000 \$ sera versée par réunion.

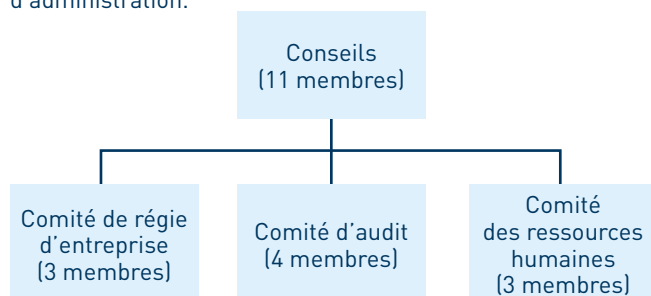
² Rémunération forfaitaire. Aucune allocation de présence pour d'autres fonctions à titre de président n'est payée au Président du conseil.

³ Un membre du conseil a été nommé au poste de Vice-président du conseil à compter du 1^{er} janvier 2020. Le conseil ne comptait pas de Vice-président avant cette date.

⁴ Dans l'éventualité où deux réunions de comité importantes sont ajoutées à celles déjà prévues au calendrier régulier, le comité de régie d'entreprise se penchera sur la possibilité de verser aux administrateurs une somme supplémentaire pour leur participation aux réunions subséquentes, et il fera les recommandations en ce sens au conseil.

Structure de gouvernance

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration d'Innergex était composé de onze (11) membres, soit neuf (9) membres indépendants incluant le Président, et deux membres non indépendants, incluant le Président et chef de la direction de la Société. Trois comités, chacun composé uniquement de membres indépendants et présidé par des experts du domaine de chacun des comités, fournissent des conseils et des recommandations complémentaires au conseil d'administration.



Les pratiques de gouvernance d'Innergex sont officialisées par une série de chartes destinées au conseil d'administration et chacun de ses comités, et par une série de politiques destinées à la Société.

Comité d'audit

Est responsable de la conformité de la Société relativement aux législations et réglementations applicables des gouvernements et des autorités en lien avec les divulgations d'information financière, ce qui comprend :

- maintenir une relation avec l'auditeur externe
- superviser les informations financières et les divulgations publiques
- les plaintes concernant les questions d'audit
- examiner et évaluer le programme d'évaluation des risques de la direction

Comité de régulation d'entreprise

Fournit des recommandations concernant la gouvernance de la Société, l'évaluation du conseil et, de concert avec le Président du conseil, la sélection des candidats pour être élus au conseil, et :

- développe un ensemble de documents portant sur la gouvernance de la Société, dont un Code de conduite, des politiques et des procédures
- évalue la gouvernance de la Société
- supervise et surveille la vision et les stratégies en matière d'environnement, de sécurité et de responsabilité sociale de la Société
- identifie, recrute et recommande les candidats pour être élus administrateurs
- examine la rémunération des membres du conseil et de ses comités
- supervise l'évaluation du conseil, de son Président, de ses comités et de ses membres

Comité des ressources humaines

Supervise la planification de la relève de la direction en examinant les progrès, en examinant toutes lacunes dans le plan de relève, en examinant le plan de développement de chaque successeur potentiel et en évaluant différents scénarios pour intervenir efficacement si un remplacement d'urgence doit être assuré. Le comité est également chargé :

- d'examiner le plan de relève
- d'identifier les candidats à l'interne qui sont qualifiés pour occuper tout poste clé potentiel dans le futur
- d'évaluer les questions relatives à la rémunération des cadres supérieurs



Réunions du conseil et des comités — Au 31 décembre

TYPE	2020		2019		2018	
	Nombre de réunions	Participation	Nombre de réunions	Participation	Nombre de réunions	Participation
Conseil	10	100 %	8	98,6 %	8	100 %
Comité	14	100 %	13	98,3 %	11	100 %



Le **taux de présence combiné** aux réunions du conseil d'administration et des comités était de **100 %** en 2020

Matrice de compétences du conseil

Le comité de régie d'entreprise veille à ce que tous les membres du conseil aient les compétences requises pour surveiller la Société et assurer sa croissance avec bonne gouvernance. Les membres sont non seulement choisis en fonction de leur sens des affaires, de leur expérience, de leur respect des plus hauts niveaux de responsabilité sociale de la Société, de leur haut niveau d'intégrité, de leur honnêteté, de leur ferme engagement envers les intérêts de la Société, mais également pour les compétences variées et vastes qu'ils apportent.

Le conseil est composé de professionnels possédant une vaste gamme de compétences et d'expertise pour superviser la croissance de la Société, guider la direction et gérer les risques auxquels la Société est confrontée.

La matrice de compétences identifie les compétences et les forces clés qui doivent être mises à contribution. Les critères ESG définissent l'expérience, ou la compréhension, du conseil

d'administration ou de la direction, en matière de politiques environnementales, de gestion et d'évaluation des risques environnementaux (pour les critères environnementaux); de relations avec les employés, les communautés et les partenaires (pour les critères sociaux); et des pratiques de gouvernance/responsabilité d'entreprise dans une entreprise publique ou une autre grande organisation, particulièrement une culture de responsabilité et de transparence (pour les critères de gouvernance).

Les membres du conseil doivent avoir une combinaison appropriée de compétences, de connaissances et d'expérience en affaires et une compréhension des zones géographiques dans lesquelles la Société exerce ses activités, ainsi que des domaines suivants :

Industrie de l'énergie renouvelable	Juridique	Fusions et acquisitions
Comptabilité / Audit / Finances	Santé et sécurité	Planification stratégique
RH / Rémunération	Exploitation / Entretien / Construction / Ingénierie	Affaires publiques et gouvernements
Critères ESG	Investissement / Financement	

La matrice est revue annuellement et sert d'outil complémentaire au conseil pour l'évaluation de la pertinence de la composition du conseil, l'identification des lacunes et l'examen de nouveaux candidats potentiels pour être élus au conseil.

Formation des membres du conseil

Les nouveaux administrateurs assistent à des séances d'orientation et de formation offertes par divers membres de la haute direction. Ils reçoivent des informations détaillées sur les activités de la Société, ses plans d'activités stratégiques et opérationnels, ses objectifs, son rendement opérationnel, sa philosophie de gouvernance et sa situation financière. Le conseil veille également à ce que les candidats aux postes de nouveaux administrateurs comprennent parfaitement le rôle du conseil et de ses comités, ainsi que les contributions attendues des différents administrateurs.

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions en demeurant constamment informés des enjeux, des possibilités et des risques émergents et en évolution, non seulement au sein de l'industrie, mais aussi de tout changement réglementaire concernant nos activités. À ce titre, ils reçoivent régulièrement des outils et des ressources de formation continue pour s'assurer qu'ils sont prêts pour le processus décisionnel le plus réfléchi et le plus diligent et qu'ils sont équipés pour anticiper et gérer les risques afin que la Société puisse continuer à générer des rendements durables et à long terme.

En 2020, les membres du conseil ont participé aux activités et aux formations d'éducation continue suivantes :

- Présentation sur les faits nouveaux et les dernières tendances en matière de gouvernance
- Présentations sur les batteries
- Mise à jour sur les responsabilités des directeurs et des administrateurs en période d'incertitude
- Présentation sur l'hydrogène et le stockage
- Présentation sur la mise en marché de l'énergie

La Société a également inscrit le conseil auprès de l'Institut des administrateurs de sociétés. Cette adhésion fait en sorte que les administrateurs de la Société bénéficient et ont accès à de l'information, des outils et de la formation de qualité et à jour.

Normes éthiques

Le Code de conduite garantit que la réputation d'intégrité et d'entreprise citoyenne d'Innergex est maintenue par l'adhésion à des normes éthiques élevées, établit la norme pour un comportement acceptable et fournit une orientation quant à nos attentes pour tous les employés, consultants, membres du conseil d'administration et autres parties prenantes lorsqu'ils représentent la Société. Innergex révisé et met à jour régulièrement son Code de conduite (dernière mise à jour en novembre 2020), et exige que tous les employés permanents et à temps partiel, les membres du conseil d'administration et les sous-contractants réguliers s'engagent à nouveau chaque année à respecter son contenu après une formation annuelle obligatoire couvrant, entre autres, les pratiques anti-corruption, les normes éthiques, un environnement de travail exempt de harcèlement, de violence et d'intimidation, la sauvegarde et la promotion des droits de la personne et la politique de dénonciation.



100 % des employés ont signé le formulaire de confirmation annuelle du Code de conduite pour réaffirmer leur engagement à en respecter les normes.

Droits de la personne

Innergex prend très au sérieux son engagement à mener ses affaires de manière responsable. Nous promovons et encourageons nos valeurs fondamentales et exigeons que toutes les décisions exécutives et la conduite des employés soient conformes aux lois applicables sur les droits fondamentaux de la personne. Nous sensibilisons activement les employés et organisons des séances d'information à leur intention sur notre Code de conduite, nos politiques, nos directives et nos déclarations. Innergex encourage également le signalement de tout incident violant les politiques internes tout en offrant l'accès à des services de consultation juridique dans le cadre du régime d'avantages sociaux des employés. Selon la culture d'entreprise d'Innergex, nous nous engageons à respecter les lois et les règlements et nous reconnaissons le droit de nos employés à la liberté d'association et au droit de négociation collective conformément aux conventions C87, C98 et C135 de l'OIT ou à des textes internationaux similaires sur les droits syndicaux. Cependant, aucun des employés d'Innergex n'a exprimé le désir d'adhérer à un syndicat à ce jour.

Innergex s'engage à respecter les droits de la personne dans tous les aspects de ses activités et quel que soit le lieu géographique où elle mène ses affaires. Nous exigeons que tous les administrateurs, la direction, les employés et les tiers agissant pour ou au nom de la Société (les « membres de l'équipe d'Innergex ») se conforment aux exigences énoncées dans cette déclaration dans tous les aspects de nos activités, y compris l'approvisionnement, la prise de décision, la gestion et les opérations. Lorsqu'elle cherche à conclure un accord pour la fourniture de biens ou de services, Innergex demande aux représentants de l'autre partie de s'engager à respecter les termes de notre déclaration. Aucune violation des droits de la personne ne sera tolérée par

ou au sein d'Innergex, et nous condamnons toute forme de harcèlement, d'intolérance et d'abus.

Notre politique reconnaît que nous avons tous une responsabilité et un rôle à jouer pour garantir que toutes les parties prenantes sont traitées avec dignité et respect. Innergex soutient les principes contenus dans :

- [La Déclaration universelle des droits de l'homme](#);
- [Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#);
- [Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels](#);
- [La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#).
- Innergex est signataire du [Solar Industry Forced Labor Prevention Pledge](#) qui s'oppose à l'utilisation du travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement solaire. Nous nous engageons à contribuer à ce que la chaîne d'approvisionnement solaire soit exempte de travail forcé et à sensibiliser l'industrie à cette question importante. Pour contribuer à ces efforts, nous soutenons le développement d'un protocole de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement solaire dirigé par l'industrie, en tant qu'outil permettant d'identifier la source des matières premières et des intrants primaires et de suivre leur incorporation dans les produits finis, y compris les panneaux solaires.

Gestion des incidents

Innergex croit que chaque employé doit être libre, sans crainte de représailles, de faire connaître des allégations de comportement inapproprié ou contraire à l'éthique dans un environnement sûr. Conformément à la **Politique relative aux dénonciations**, nous nous attendons à ce qu'un employé signale toute inconduite qu'il croit raisonnablement être la preuve d'une violation de la législation ou d'irrégularités importantes telles que des infractions criminelles, un comportement non éthique, un danger pour la santé ou la sécurité, une violation des droits de la personne, ou une irrégularité ou une fraude financière ou non financière.

Innergex offre à ses employés EthicsPoint, un outil de signalement en ligne complet et confidentiel qui leur permet de communiquer en toute sécurité les problèmes et les préoccupations associés à des activités non éthiques ou illégales à la direction ou au conseil d'administration tout en conservant l'anonymat et la confidentialité si désiré. Innergex prendra toutes les mesures nécessaires afin de protéger les intérêts de toutes les personnes concernées qui signalent une infraction de bonne foi.

	2020
Cas signalés	0
Cas résolus	0
Mesures prises	0
Plaintes relatives aux droits de la personne	0

Intérêts des actionnaires

Innergex suit le principe « une action, un vote » lorsqu'elle traite des affaires du conseil.

La **Politique de vote majoritaire** stipule que, lors d'une élection d'administrateurs, tout candidat qui reçoit un plus grand nombre d'abstentions que de votes en faveur de son élection doit remettre sa démission au conseil immédiatement après l'assemblée des actionnaires. En vertu de cette politique, le conseil doit accepter la démission, sauf circonstances exceptionnelles. L'administrateur qui remet sa démission conformément à cette politique ne participera à aucune réunion du conseil au cours de laquelle sa démission sera

examinée. La politique ne s'applique pas dans les cas d'élections contestées d'administrateurs.

Le conseil d'administration est convaincu de l'importance d'un dialogue ouvert et constructif avec les actionnaires. La **Politique d'engagement des actionnaires** décrit comment le conseil et la direction peuvent communiquer avec les actionnaires et comment les actionnaires peuvent communiquer avec le conseil, et donne un aperçu de la manière dont la direction interagit avec les actionnaires. Les actionnaires peuvent communiquer directement avec le conseil d'administration à tout moment par courriel à CA-BOD@innergex.com.

Cybersécurité

La sécurité de l'information est une fonction essentielle qui nous permet de mener nos activités commerciales quotidiennes avec la certitude que notre périmètre est correctement protégé. Notre département des technologies de l'information (TI) emploie un programme complet de cybersécurité guidé par des politiques, des normes, des procédures et des directives de sécurité TI qui encadrent la protection de tous les actifs d'Innergex. Nous travaillons avec diligence pour promouvoir une culture interne qui éduque les employés et favorise la sensibilisation.

Le programme de sécurité des TI établit les exigences de sécurité de l'information pour la protection de tous les actifs d'information et de système d'Innergex. Il permet également de s'assurer que tous les employés sont conscients des risques liés à la gestion en ligne de notre entreprise, d'autant plus qu'une partie considérable de celle-ci est effectuée à distance en raison de la nature de nos activités. Il est demandé à tous

les employés de lire attentivement la **Politique de sécurité de l'information** de l'entreprise afin de se familiariser avec son contenu pour assurer une compréhension des risques de sécurité de l'information et de leurs responsabilités chez Innergex. L'équipe TI mène chaque année des activités de vérification de la sécurité, notamment des tests de pénétration, des tests ITGC, des audits et des évaluations de la maturité de la cybersécurité.

Le Comité d'audit reçoit périodiquement des rapports sur la posture de sécurité et la gestion des cyber-risques.

- **Aucune plainte** liée à la divulgation ou à l'atteinte à la vie privée des clients
- Plus de **450 heures de formation aux évaluations de sécurité** pour les employés
- Plus de **15 événements de sensibilisation à la cybersécurité** organisés pour les employés

Politiques

Nos politiques assurent la croissance durable de la Société en soutenant les employés par le partage d'informations et la formation, en soulignant nos responsabilités sociales et environnementales, en maintenant la transparence avec les actionnaires et le public, et en exposant clairement la vision de la Société en matière de comportement éthique et acceptable. Elles sont révisées chaque année et mises à jour en conséquence.

Les 14 politiques qui guident les activités de la Société sont les suivantes :

- Lignes directrices anti-corruption et anti-pots-de-vin (révisées le 10-11-2020)
- Politique santé, sécurité et environnement
- Politique de récupération de la rémunération incitative des membres de la haute direction (révisée le 10-11-2020)
- Politique sur la communication de l'information (révisée le 10-11-2020)
- Politique en matière de transactions d'initiés (révisée le 10-11-2020)
- Politique de vote majoritaire
- Politique concernant la diversité au sein du Conseil d'administration (révisée le 01-04-2020)
- Politique concernant l'actionnariat minimum des administrateurs et dirigeants (révisée le 01-04-2020)
- Politique sur la rémunération de la haute direction
- Politique d'engagement des actionnaires (révisée le 10-11-2020)
- Déclaration de principes – Protection et promotion des droits de la personne chez Innergex (révisée le 06-12-2018)
- Politique de développement durable
- Politique relative aux dénonciations (révisée le 10-11-2020)
- Politique pour un milieu de travail sans harcèlement, violence et intimidation (révisée le 13-11-2018)